
LE DEVENIR
PROFESSIONNEL
DES DIPLÔMÉS
EN ARCHITECTURE
DES ÉCOLES
DE GRENOBLE,
LYON &
SAINT-ÉTIENNE

**OBSERVATOIRE
RÉGIONAL 2005**

**DEUXIÈME ENQUÊTE
2004**

2005

**ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE**

**ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE LYON**

**ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE SAINT-ÉTIENNE**

60, avenue de Constantine
BP 2656
38000 Grenoble Cedex

3, rue Maurice Audin
BP 170
69512 Vaulx-en-Velin Cedex

1, rue Buisson
BP 94
42003 Saint-Étienne Cedex 1

LE DEVENIR
PROFESSIONNEL
DES DIPLÔMÉS
EN ARCHITECTURE
DES ÉCOLES
DE GRENOBLE,
LYON &
SAINT-ÉTIENNE

L'enseignement de l'architecture en France prépare l'architecte à l'exercice de son rôle dans la société, en ses divers domaines de compétences. La formation initiale contribue à la diversification des pratiques professionnelles des architectes, y compris dans leurs dimensions scientifique et de recherche.

C'est dans ces termes que le décret du 30 juin 2005 relatif aux études d'architecture et à l'inscription de son enseignement dans l'espace européen de l'enseignement supérieur réaffirme l'importance d'une vision élargie d'une profession qui œuvre au centre des processus de transformation du cadre bâti et du territoire.

Cette deuxième publication sur l'étude du devenir de nos diplômés poursuit l'analyse des mouvements de fond à l'œuvre dans l'exercice professionnel. Elle donne une photographie actualisée des différents métiers de l'architecte et, surtout, des modalités d'exercice de la responsabilité de maître d'œuvre en architecture qui reste leur cœur de métier. C'est d'ailleurs sous cet angle, que les résultats de la présente enquête sont les plus significatifs. L'étude statistique confirme en effet combien l'activité de maîtrise d'œuvre s'est complexifiée : évolution de la commande en amont et en aval de la conception, interventions à des échelles différentes (de l'objet au territoire), élargissement des missions vers le paysage, l'environnement, l'urbanisme, le design...

Ce simple exercice quantitatif mériterait sûrement d'être enrichi par des investigations thématiques centrées sur les pratiques. Notre souhait est que l'observatoire régional des débouchés des diplômés en architecture du réseau des 3 écoles Rhône-Alpes puisse, à travers cette enquête et les suivantes, contribuer aux réflexions engagées par les différents ministères, les instances professionnelles et des laboratoires de recherche sur la recomposition du secteur de la maîtrise d'œuvre.

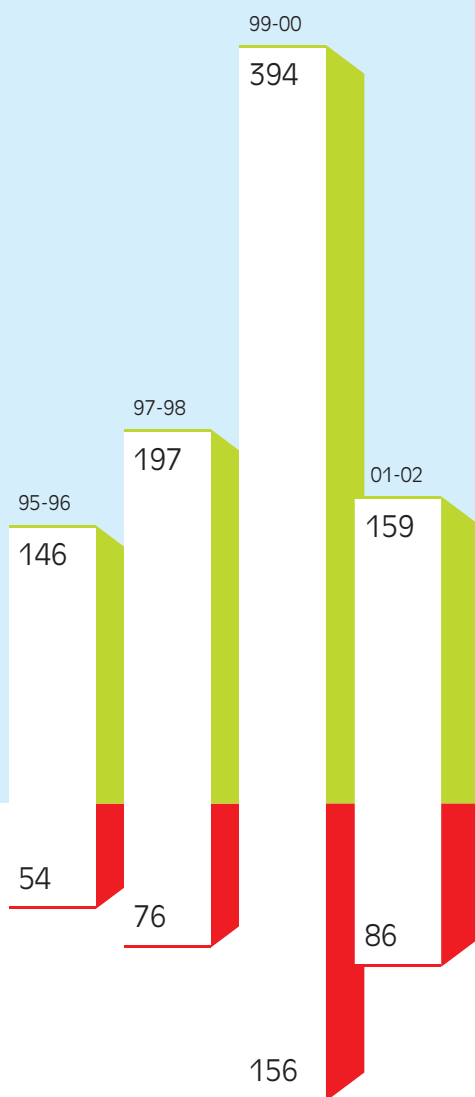
Engagés dans des missions variées, de la conception architecturale au suivi de chantier, en passant par l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les jeunes diplômés des Écoles d'architecture de Rhône-Alpes traduisent l'engagement de professionnels, dont la compétence, l'imagination et la maîtrise technique forment le pilier d'un métier au service de la qualité de vie, du développement économique et du rayonnement international de Rhône-Alpes.

Notre région se distingue par la présence de trois écoles d'architectures, à Vaulx-en-Velin, Grenoble et Saint-Étienne, qui travaillent en réseau. Ce pôle d'excellence est valorisé par les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, auxquels notre Région a activement contribué. Cet espace unique regroupe en un même lieu six écoles d'architecture, dont les trois rhônalpines et celles de Montpellier, Paris et Clermont; trois écoles d'art; deux écoles d'ingénieurs; un centre de recherche et des industriels. Notre collectivité accompagne également les futurs professionnels à la découverte des pratiques des autres pays, par l'intermédiaire des bourses de mobilité internationale qui permettent aux jeunes d'être plus compétitifs et à notre Région de rayonner en Europe et dans le monde.

Dans la pratique professionnelle, la Région est partenaire des projets mis en œuvre par les Maisons de l'Architecture et elle est amenée à être un interlocuteur privilégié des architectes. Notre collectivité intervient sur un patrimoine immobilier de 276 lycées publics, elle est aussi le partenaire de grands projets, qui contribuent à enrichir le patrimoine architectural de Rhône-Alpes, comme la gare TGV de Lyon - Saint Exupéry réalisée par Santiago Calatrava. Nul doute que le programme de construction d'un nouveau siège du Conseil régional au Confluent suscitera l'émergence d'un projet inscrit reflet de notre engagement en faveur développement durable et encouragera la mobilisation de tous les talents qui font la valeur de l'architecte.

JEAN-JACK QUEYRANNE
PRÉSIDENT
DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES
DÉPUTÉ DU RHÔNE
ANCIEN MINISTRE

DISPOSITIF D'ENQUÊTE



Nombre de diplômés

Total

896

Nombre de répondants

Total

372

La création d'un observatoire des débouchés des diplômés en architecture des 3 écoles de Rhône-Alpes est l'une des actions inscrites dans le programme de mise en réseau des écoles d'architecture soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Rhône-Alpes dans le cadre du contrat de plan État-Région 2000-2006.

Il doit permettre tout à la fois de :

- suivre l'évolution du métier d'architecte dans ses différents modes d'exercice ;
- mesurer la diversification des débouchés en réponse aux attentes de l'environnement économique et social ;
- préciser les modalités de transition entre l'enseignement et l'exercice professionnel ;

– organiser un réseau des anciens diplômés, témoin des différentes pratiques professionnelles. Il complète le dispositif national mis en place par la Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture et de la communication en apportant à une vision nationale du devenir des diplômés une observation régulière sur un bassin de formation donné.

Une première enquête réalisée en 2002 a été publiée et largement diffusée en 2004.

La deuxième enquête présentée ici permet d'affiner certains résultats déjà obtenus et de constater des évolutions dans le temps. Pour faciliter les comparaisons,

le questionnaire utilisé pour les deux enquêtes régionales s'inspire du modèle national.

La mission a de nouveau été confiée au bureau d'études statistiques In Numeri.

Les questionnaires ont été envoyés entre janvier et juillet 2004 à 896 diplômés de 4 promotions : trois promotions étaient nouvellement enquêtées (1995-96, 1997-98, 2001-02), la promotion 1999-2000 a été à nouveau interrogée pour en connaître les évolutions sur le court terme.

Les 2 enquêtes successives entretiennent certaines caractéristiques communes : c'est la promotion 1999-2000 (4 ans après le diplôme) qui constitue l'effectif le plus important. L'âge moyen des répondants est 31 ans 1/2.

Le taux de réponse est également le même : 42 %, soit 372 diplômés.

En revanche, pour cette nouvelle enquête ce sont les hommes qui ont répondu plus volontiers : 54 % des répondants.

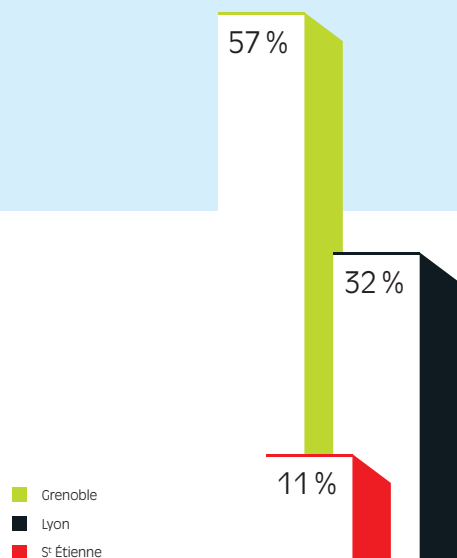


FIGURE 02

RÉPARTITION DES RÉPONSES
PAR ÉCOLE

INSERTION PROFESSIONNELLE

1

L'embauche avant le diplôme reste un élément positif pour l'insertion professionnelle des jeunes architectes puisque 46 % travaillaient déjà avant de terminer leurs études.

Pour les 54 % qui trouvent leur 1er emploi après le DPLG, le délai moyen de recherche d'emploi est de 8 mois.

L'amélioration de la conjoncture économique dans la maîtrise d'œuvre à la fin de la décennie 90 se fait clairement sentir car ce sont les promotions les plus récentes qui ont le plus facilement accédé à leur premier emploi que ce soit avant ou après le diplôme.

PREMIER EMPLOI

2

Comme pour l'enquête précédente, le premier lieu d'exercice professionnel est l'agence d'architecture pour 78 % des répondants.

En ce qui concerne les autres structures d'accueil du premier emploi, les diplômés se répartissent selon des valeurs peu significatives entre collectivités territoriales, bureaux d'études, autres entreprises du secteur privé etc. Notons que 6 % des enquêtés ne répondent pas à cette question.

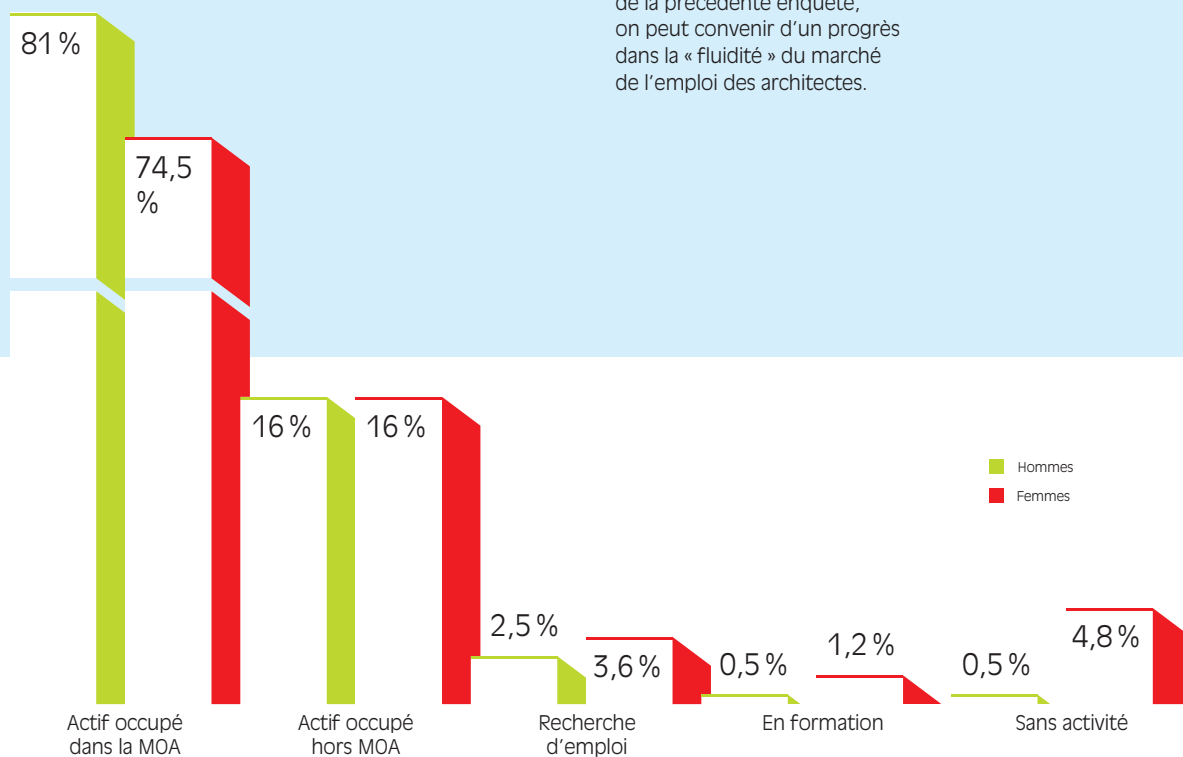
RECHERCHE
D'EMPLOI

3

Au début 2004, on peut estimer à 5 % le taux de chômeurs dans les 4 promotions étudiées, c'est-à-dire les personnes inscrites à l'ANPE ou à la recherche d'un emploi et sans autre activité principale.

Ce chiffre étant de 9 % lors de la précédente enquête, on peut convenir d'un progrès dans la « fluidité » du marché de l'emploi des architectes.

Malgré cette amélioration très sensible, le chômage des femmes diplômées reste plus élevé que celui de leurs collègues masculins. Elles sont également plus nombreuses que les hommes à être en formation ou bien sans activité.



MOA : Maîtrise d'Œuvre Architecturale

ACTIVITÉ PRINCIPALE

4

La structure

Qu'il s'agisse du premier emploi ou de l'activité actuelle, l'agence d'architecture reste la structure majoritaire pour 78 % des répondants.

Une agence est en moyenne composée de 9 personnes, dont 5 architectes.

Les autres travaillent principalement en bureaux d'études, en entreprises du bâtiment et des travaux publics, dans d'autres types d'entreprises, des associations, en collectivité territoriale.

Le temps de travail

90 % des architectes travaillent à temps plein et l'écart entre hommes et femmes est assez faible (92 % pour les hommes et 88 % pour les femmes).

Le statut

Plus de la moitié des diplômés enquêtés sont salariés (56 %). 34 % de l'ensemble des répondants ont le statut de profession libérale ou d'associés et seulement 8 % sont dirigeants d'entreprises. Notons que 9 % des personnes actives ne répondent pas à cette question.

La forme juridique de la structure

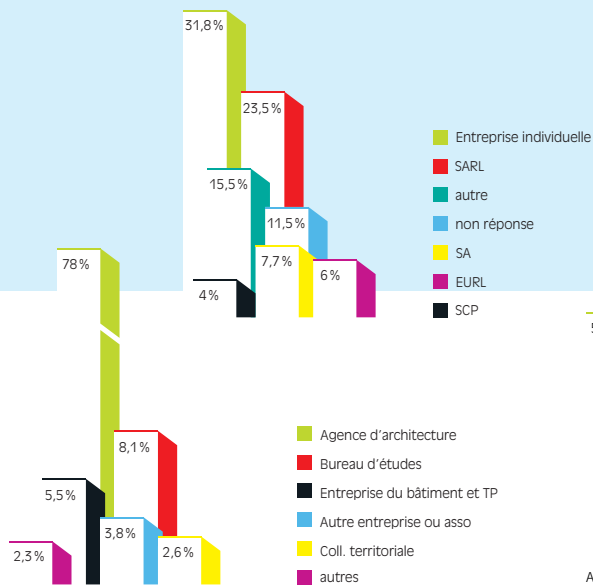
De la même manière, un taux important de non réponse (particulièrement pour les personnes n'exerçant pas dans la MOA) n'autorise qu'une vision partielle des statuts juridiques de la structure. Notons néanmoins que si un tiers des architectes exercent à titre libéral¹, l'exercice en société, notamment sous forme de SARL, connaît de plus en plus de succès.

Les programmes d'intervention

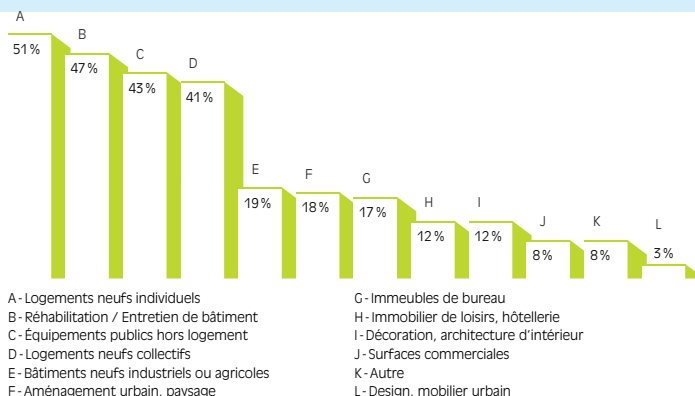
Quand ils font de la maîtrise d'œuvre, les architectes interrogés interviennent prioritairement dans le secteur du logement neuf individuel (51 %), et en deuxième lieu dans des programmes de réhabilitation (47 %). Ensuite sont cités juste derrière les équipements publics et le logement neuf collectif.

Par rapport à la précédente enquête, il semble y avoir un surcroît d'activité dans le domaine du logement, qu'il soit individuel (avec un passage de 46 % à 51 % des maîtres d'œuvres concernés) ou collectif (de 36 % à 41 % des maîtres d'œuvre).

Les interventions pour des bâtiments à usage des entreprises sont relativement peu fréquentes : 19 % interviennent pour des bâtiments neufs industriels, 17 % pour la construction de bureau et 12 % pour de l'hôtellerie.



La catégorie "autres" recouvre une multiplicité de structures : sociétés de design, de communication, d'informatique, de promotion, services de l'état, SEM, établissement d'enseignement, autres établissements publics.



Les domaines d'intervention

Plus encore que lors de la précédente enquête, les architectes exerçant dans la maîtrise d'œuvre assument des missions variées parmi lesquelles on peut, outre la conception architecturale, citer en tête: le suivi de chantier, les études techniques, l'urbanisme et l'aménagement. Est-ce le signe d'une augmentation de l'activité des agences d'architecture ou bien le fruit de changements plus qualitatifs à l'intérieur des pratiques de maîtrise d'œuvre ?

L'éventail des missions remplies par les architectes qui travaillent en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre est très large: l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, la programmation et le montage d'opération, le suivi de chantier, la conception architecturale sont fréquemment citées.

La nouveauté par rapport à la précédente enquête est la place prépondérante de l'activité d'urbanisme et d'aménagement pour 35 % des personnes interrogées soit 14 points de plus.

Exercice dans la maîtrise d'œuvre architecturale ou diversification professionnelle ? Une distinction porteuse de sens...

Notre méthode d'investigation et d'analyse est empruntée aux enquêtes du ministère de la culture basée sur la distinction « exercice dans » ou « hors de la maîtrise d'œuvre ».

Cette distinction est pertinente car elle permet de mesurer l'ancrage fort des diplômés dans leur cœur de métier: 78 % des jeunes architectes occupent au moment de l'enquête une fonction dans la maîtrise d'œuvre architecturale, 16 % exercent une autre activité².

Nous avons souligné lors de la précédente enquête combien ce taux évoluait selon l'ancienneté de la promotion. Là encore, plus les diplômés sont récents, plus ils exercent dans la maîtrise d'œuvre architecturale: 87 % pour les promotions 2000 et 2002, 77 et 78 % pour les 2 promotions plus anciennes (1996 et 1998).

Il semble donc que la diversification hors du champ de la maîtrise d'œuvre puisse être le fait de pratiques chez des architectes plus âgés. Ou bien que l'ensemble de la profession, qu'on ait pu croire évoluer durablement vers des métiers dans d'autres

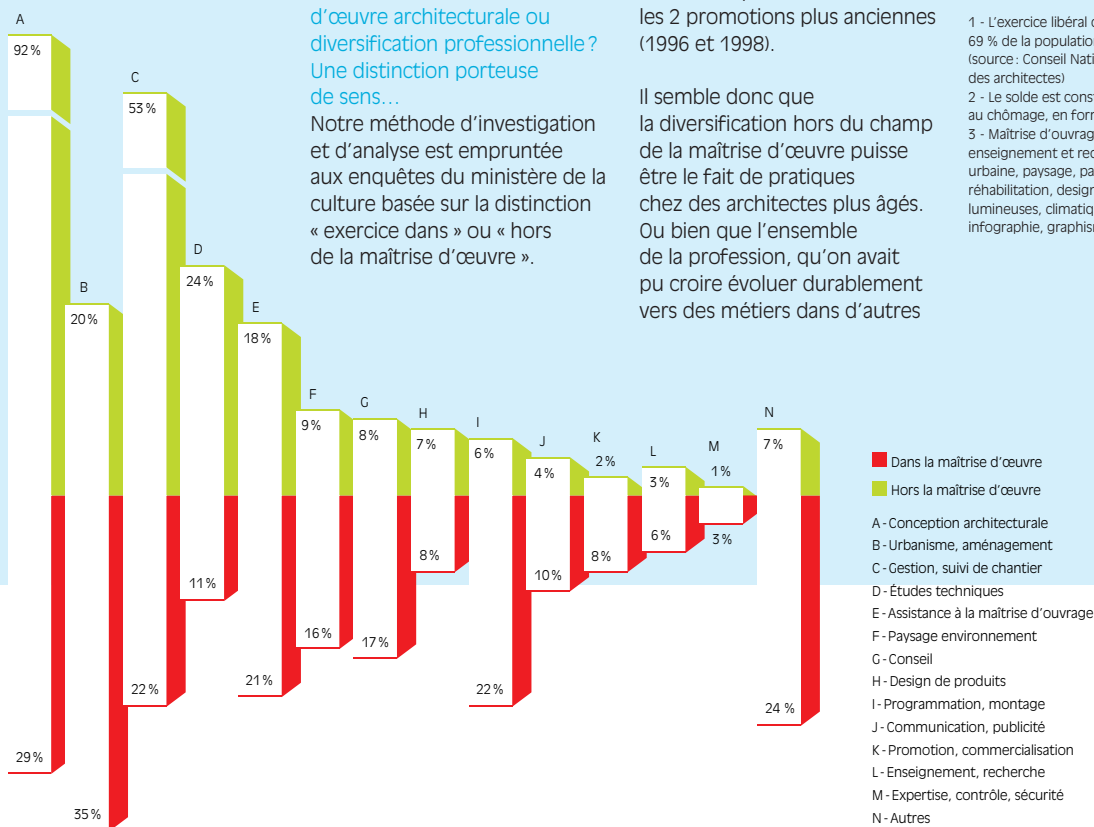
branches professionnelles³, se soit recentré sur le cœur de métier...

La nature de l'activité est également légèrement influencée par 2 facteurs: – l'école de provenance du diplômé: 18 % des anciens élèves de Grenoble ne pratiquent pas la maîtrise d'œuvre, contre 16 % à Lyon et 11 % à Saint-Étienne. – le sexe: les femmes investissent moins que les hommes la maîtrise d'œuvre architecturale (74 % contre 81 %).

1 - L'exercice libéral concerne en revanche 69 % de la population ordinale (source: Conseil National de l'Ordre des architectes)

2 - Le solde est constitué des personnes au chômage, en formation ou sans activité.

3 - Maîtrise d'ouvrage, expertise, conseil, enseignement et recherche, composition urbaine, paysage, patrimoine, restauration, réhabilitation, design, décoration, ambiances lumineuses, climatiques et sonores, infographie, graphisme, scénographie...

**FIGURE 07**

DÉCLINAISON DE L'ACTIVITÉ DES
ARCHITECTES DANS ET HORS
LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre architecturale ou diversification professionnelle : une distinction qui atteint aujourd'hui ses limites au vu de l'évolution des pratiques.

Des analyses plus fines des résultats montrent que la distinction « dans » et « hors » maîtrise d'œuvre n'est peut-être plus un critère pertinent pour comprendre l'évolution des pratiques professionnelles des jeunes architectes.

– Ainsi si on interroge les domaines d'intervention des enquêtés on constate que la conception architecturale est revendiquée quel que soit l'exercice : C'est un domaine d'intervention cité par 92 % des architectes travaillant dans la maîtrise d'œuvre mais aussi par 29 % de ceux exerçant une autre activité.

– Il n'y a pas non plus de strict recouvrement entre activité de maîtrise d'œuvre et le type de structure. Ainsi 9 % des architectes exerçant dans la maîtrise d'œuvre architecturale ne travaillent pas dans une agence d'architecture ; parallèlement 15 % des architectes exerçant une autre activité la développent au sein d'une agence d'architecture.

– Le statut de salariat est dominant quelle que soit l'activité : le taux de salariat est majoritaire pour les personnes exerçant dans la maîtrise d'œuvre architecturale (52 %), et il est de 79 % pour les autres. (26 points d'écart)

– Le fait d'avoir ou non une activité de maîtrise d'œuvre architecturale ne semble pas avoir une influence significative sur les revenus des architectes. On note une proportion un peu plus importante de très faibles revenus parmi ceux qui déclarent une activité de maîtrise d'œuvre. Toutefois, compte tenu des effectifs de répondants, cette différence n'est pas significative.

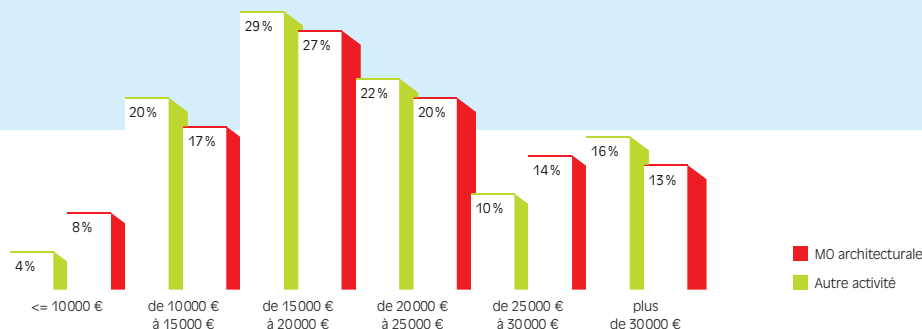


FIGURE 08

LES REVENUS SELON L'EXERCICE
DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

REVENUS PROFESSIONNELS

5

De l'embauche...

Le niveau du premier salaire annuel se situe entre 10 000 € et 15 000 € pour 38 % des architectes des quatre promotions étudiées.

Les salaires élevés sont rares : 14 % touchent plus de 20 000 € par an.

Globalement, il y a peu de différences avec la précédente enquête qui avait mis en évidence la modestie des revenus de premier emploi pour les diplômés architectes.

Toutefois, ce salaire de première embauche semble augmenter dans les promotions récentes, au-delà apparemment des effets de l'inflation : le pourcentage de premiers salaires dépassant 15 000 € passe de 22 % à 51 % des promotions 1996 à 2002.

... aux revenus actuels

L'évolution à la hausse des revenus entre le 1^{er} emploi et l'emploi actuel est nette ; la fourchette de revenus la plus fréquente se situe alors au-dessus de 20 000 €. Mais seulement 13 % gagnent plus de 30 000 € par an.

La comparaison entre nos 2 enquêtes montre des conditions financières plus favorables même si le niveau global de revenus reste assez modéré : les diplômés architectes sont plus nombreux à gagner plus de 20 000 € par an (+ 6 points) et ils sont moins nombreux à gagner moins de 10 000 € (- 4 points). Le niveau du revenu annuel grimpe rapidement les 4 premières années : 15 % gagnent plus de 25 000 € annuels dans la promotion 2002, sortie de l'école depuis environ un an au moment de l'enquête, 26 % pour la promotion 2000 et 33 % dans la promotion 1998. En revanche, entre les promotions 1998 et 1996, c'est-à-dire entre 6 et 8 ans d'expérience

professionnelle, il n'y a pas de gain notable de revenu.

Comme précédemment, les hommes sont plus nombreux que les femmes à bénéficier de revenus élevés. Toutefois, cette disparité est fortement réduite si l'on raisonne sur les mêmes promotions et à temps complet. Les disparités les plus importantes concernent la promotion 2000, pour laquelle, même à temps complet, le pourcentage de femmes ayant des revenus supérieurs à 25 000 € n'est que de 24 %, contre 36 % pour leurs collègues masculins.

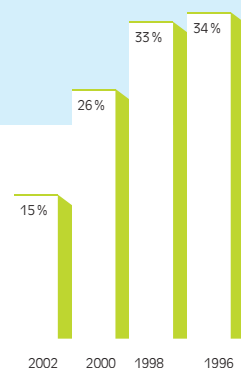
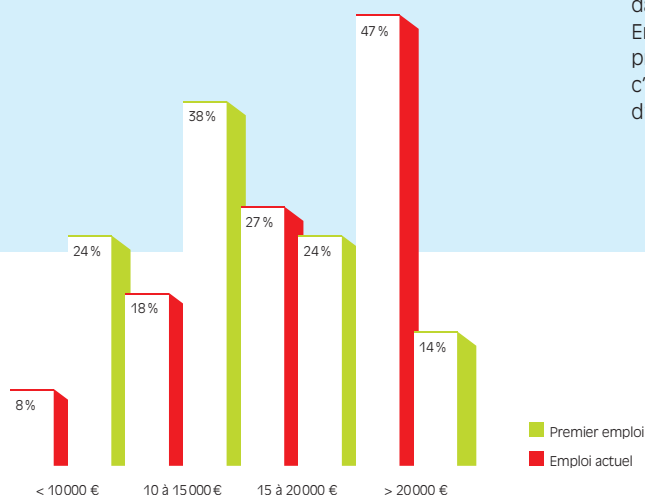


FIGURE 09

REVENUS DU PREMIER EMPLOI
ET DE L'EMPLOI ACTUEL

FIGURE 10

ÉVOLUTION DU REVENU SELON
LES PROMOTIONS
(% REVENUS > 25 000 EUROS)

MOBILITÉS

6

Géographique

Qu'il s'agisse du premier emploi ou de l'emploi actuel, celui-ci est localisé à 57 % en Rhône-Alpes. Parmi ceux qui ont actuellement un emploi en Rhône-Alpes, 89 % y avaient déjà obtenu leur premier emploi.

Ce taux d'installation en Rhône-Alpes est en baisse par rapport à celui de l'enquête de 2003 qui atteignait 67 %. 5 % des élèves sortant de l'école commencent leur activité professionnelle à l'étranger, ce qui représente un chiffre stable par rapport à la précédente enquête.

Trajectoires professionnelles

Comme cela a déjà pu être constaté il y a une grande continuité de trajectoire du 1^{er} emploi à l'activité actuelle, c'est-à-dire que les diplômés qui font le choix lors de leur 1^{re} embauche d'une agence d'architecture ou d'une collectivité territoriale ou d'une entreprise du BTP sont en général toujours dans le même type de structure.

Emplois occupés depuis le DPLG

Le nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du diplôme est de 1,9 sur les quatre promotions étudiées.

Plus la promotion est ancienne, plus le nombre d'emplois occupés, logiquement, augmente! Mais même pour la promotion la plus récente (2002), il y a déjà eu de fréquents changements de postes, puisqu'en moyenne, les architectes ont occupé 1,4 emplois. Remarquons toutefois que ce dernier chiffre exclut un certain nombre de non-réponses.

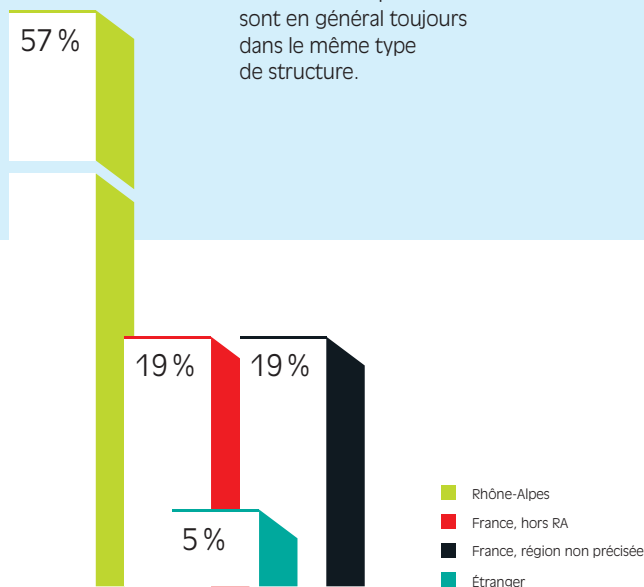


FIGURE 11

LIEU D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
ACTUELLE

INSCRIPTION À L'ORDRE DES ARCHITECTES

7

Les résultats de cette nouvelle enquête confirment ceux de la précédente concernant l'inscription des architectes diplômés à l'instance ordinaire. En moyenne sur les quatre promotions, 43 % des architectes sont inscrits à l'ordre des architectes. (41 % pour la précédente enquête)

L'inscription est beaucoup plus rare pour les promotions récentes. 26 % des promotions 2002 sont inscrites à l'ordre, contre 58 % de la promotion 1996.

Il y a moins de femmes inscrites à l'ordre des architectes : 33 % des femmes contre 51 % des hommes.

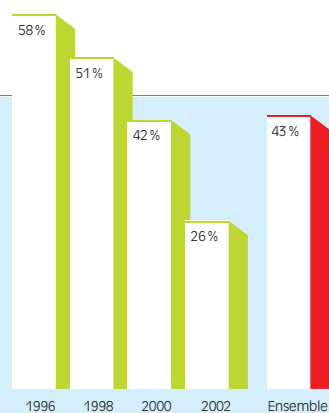


FIGURE 12

POURCENTAGE D'INSCRIPTION
À L'ORDRE DES ARCHITECTES
SELON LES PROMOTIONS

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

8

15 % de la population exercent une activité complémentaire, soit 54 personnes.

Les trois quarts des activités complémentaires se répartissent de manière homogène dans les agences

d'architecture, dans les autres entreprises privées et dans l'enseignement ou la recherche.

Le premier motif pour exercer une activité complémentaire est le souhait de se diversifier.

Le motif économique ne vient qu'en deuxième position.

On trouve dans cette population une sur-représentation d'architectes travaillant en indépendants,

sans salariés (37 % contre 24 % en moyenne). On trouve également dans cette population sans doute hétérogène une proportion importante de temps partiel (19 % contre 9 % en moyenne).

FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN DEHORS DU CURSUS DPLG

9

Comme l'enquête précédente, la moitié des architectes a suivi une formation en dehors de leur DPLG (50 %).

Cependant ce taux moyen recouvre des situations différentes :

- Ceux qui ont suivi une formation complémentaire et qui n'étaient pas embauchés avant leur DPLG ont un délai de 10 mois entre leur diplôme et le 1er emploi, alors que ceux qui n'ont pas suivi de formation complémentaire ont un délai moyen de 5 mois avant le premier emploi. Toutefois, il est difficile de dire si c'est le délai pour trouver un emploi qui les a poussé à faire une formation complémentaire ou si c'est le choix de faire d'abord une formation complémentaire qui a retardé leur entrée dans la vie professionnelle.
- Ceux qui pratiquent la maîtrise d'œuvre architecturale se forment moins que

les autres actifs qui exercent hors maîtrise d'œuvre (respectivement 46 % et 68 %).

- Les formations complémentaires sont moins fréquentes dans la promotion 2002 (37 %) mais la promotion 1998 est celle qui a le plus suivi de formations complémentaires (63 %). Cet écart peut être interprété comme une conséquence des difficultés d'insertion professionnelle au moment de la crise économique conjoncturelle du secteur dans les années 90.
- La formation a été suivie le plus souvent après les études d'architectures (60 %). 22 % avaient suivi une formation avant leurs études et 18 % pendant.
- 38 % des formations suivies se font par l'intermédiaire de la formation continue.

Plus d'un quart des formations correspondent à l'obtention d'un diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur.

- L'analyse des thématiques de formation complémentaire montre que si l'informatique est la principale formation suivie (par 20 % des répondants), ce thème n'est plus aussi important que dans l'enquête précédente dans laquelle il représentait 38 % des formations.

Le questionnaire trouve aussi ses limites puisque les catégories proposées ne correspondent plus à l'évolution de la profession : 27 % relèvent de formations dans des domaines non proposés dans le questionnaire.

Comme la précédente enquête, continuer à se former est une nécessité perçue par 86 % diplômés. Mais la nature des besoins de formation semble évoluer. Alors que dans l'étude

précédente, la demande portait dans une large mesure sur des domaines techniques (gestion des chantiers, techniques de construction), elle semble être davantage orientée cette année vers des aspects commerciaux et de management, ainsi que le montage d'opérations, même si la gestion des chantiers reste encore une préoccupation...

La demande de formation informatique spécifique, incluant les techniques 3D, se maintient.

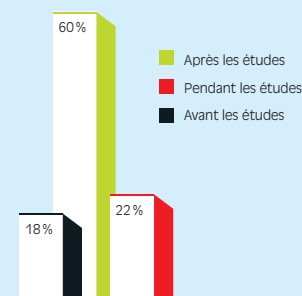


FIGURE 13

MOMENT DE LA FORMATION
COMPLÉMENTAIRE

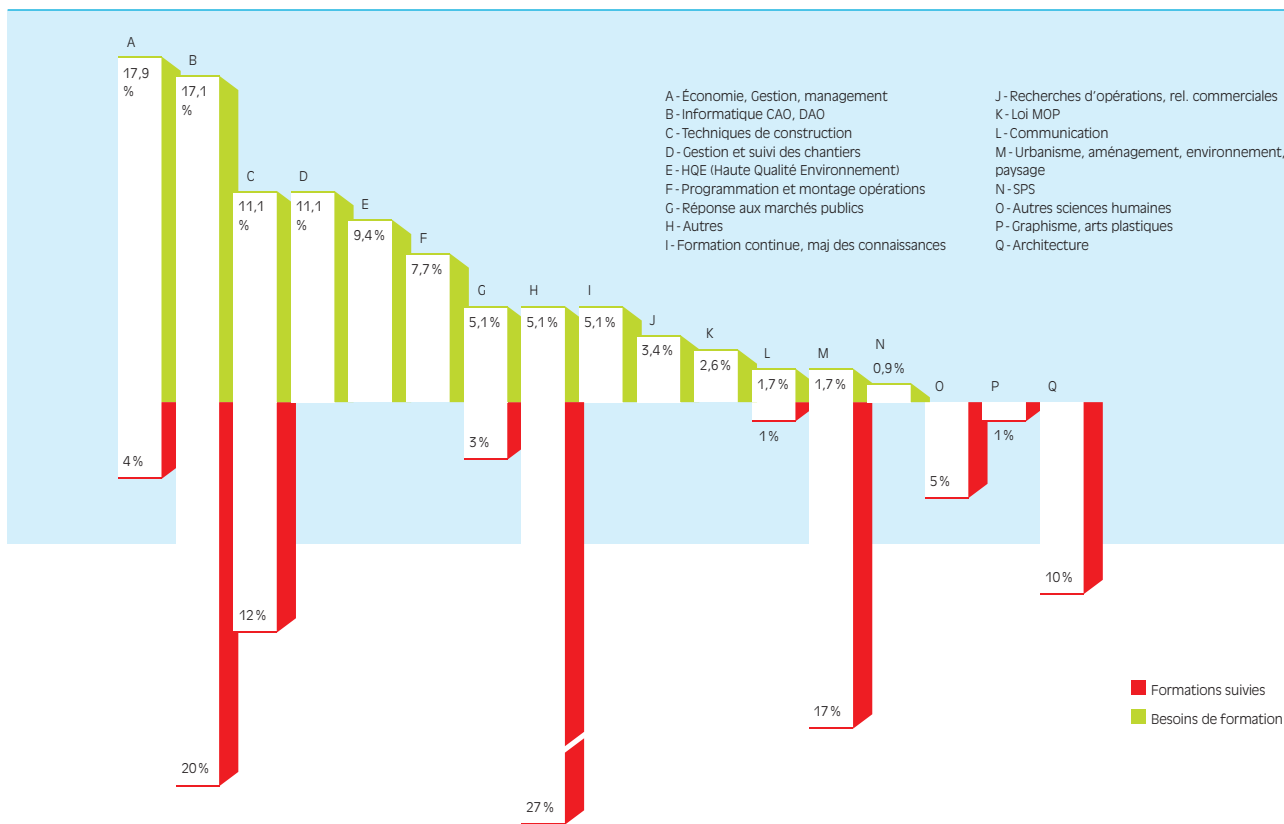


FIGURE 14

BESOINS ET FORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES SUIVIES
(% DES FORMATIONS SUIVIES,
206 RÉPONSES)

CONTRAINTES & BILANS PROFESSIONNELS

10

Quel portrait cette population professionnelle dresse-t-elle de son secteur d'activité ?

Les analyses et représentations fournissent une image relativement constante

par rapport à l'enquête précédente.

La sous rémunération

La contrainte majeure du métier est la sous-rémunération. 53 % des enquêtés déclarent être

sous-payés. Cette contrainte est citée comme la première contrainte par 25 % des personnes interrogées. Les salariés sont deux fois plus nombreux à se plaindre de sous-rémunération

que les architectes qui travaillent en indépendants (33 % placent cette contrainte en tête, contre 15 % des indépendants). Les architectes qui se plaignent du salaire travaillent dans

le cœur du métier : ils sont en agence et font de la conception architecturale.

L'évolution conjoncturelle

Bien que la contrainte majeure soit la sous-rémunération, 69 % des architectes pensent que l'activité est croissante et la moitié que les revenus s'améliorent.

Peu d'entre eux (15 %), pensent qu'il y a une augmentation de la précarité. Celle-ci est jugée stable pour 61 % eux mais

en régression pour 24 % (21 % l'année précédente). Les architectes déclarant que la précarité est en progression sont souvent eux-mêmes en difficulté : 20 % sont à la recherche d'un emploi, 29 % ont des revenus en régression. On y trouve davantage de diplômés de la promotion 1998.

La formation initiale

30 % des architectes ont cité l'inadéquation de la formation

comme contrainte. Ils sont 12 % à l'avoir classé en tête des contraintes.

Importance des charges professionnelles

Les charges professionnelles sont citées par 33 % des architectes, 16 % les plaçant en tête.

La conjoncture du bâtiment : moins crainte

24 % des architectes ont cité cette contrainte, 9 % la placent

en tête, en recul significatif par rapport à l'année précédente où 14 % la classaient en contrainte majeure.

La concurrence avec les professionnels non architectes

La concurrence avec les professionnels non architectes est citée par un tiers des personnes interrogées, dont près de 10 % la placent en tête des contraintes du métier.

CONCLUSION

11

Une conjoncture plus favorable aux promotions récentes

Par rapport à la précédente enquête, on n'observe pas de bouleversement dans l'activité professionnelle des anciens élèves des écoles d'architecture de Rhône-Alpes : la très large majorité fait de la conception architecturale dans des agences d'architecture. Le premier emploi est salarié et l'installation en tant qu'architecte indépendant ou associé ne se fait qu'après plusieurs années d'exercice.

Toutefois, la reprise de l'activité du bâtiment et des travaux publics se traduit par une amélioration de la situation des dernières promotions par rapport à leurs aînés : salaires d'embauche en nette augmentation, délais raccourcis pour accéder au premier emploi.

De plus, le taux d'inactifs à la recherche d'un emploi est en légère baisse sur l'ensemble des promotions.

Mais les architectes s'estiment toujours sous-rémunérés

Cette embellie de la profession se traduit également par des opinions moins négatives sur leur évolution professionnelle : moins de précarité de l'activité, la conjoncture du bâtiment est moins souvent citée en tête des contraintes de la profession. Malgré cette amélioration, la sous-rémunération reste la contrainte majeure de l'activité architecturale.

Pour les maîtres d'œuvre, les activités liées à la construction de logements semblent plus fréquentes.

Beaucoup de formations complémentaires

Comme l'année précédente, la moitié des architectes a suivi une formation complémentaire, principalement après leurs études. Ces formations sont extrêmement variées, mais les formations

informatiques semblent en régression, marquant sans doute une amélioration de la formation des écoles en la matière. Les formations complémentaires sont plus fréquentes pour ceux qui ne font pas de maîtrise d'œuvre ; elles sont presque indispensables pour les études d'urbanisme et d'environnement ou les fonctions de chef de projet.

Cette année, les besoins exprimés de formations ou d'informations supplémentaires portent un peu plus souvent sur les aspects commerciaux et de management, et dans une moindre mesure sur le montage d'opérations. Les besoins en informatique se maintiennent malgré tout à un niveau élevé.

Les différences entre les hommes et les femmes subsistent

Les différences observées entre les hommes et les femmes subsistent : les femmes ont plus souvent des emplois à temps partiel, leur temps de travail déclaré est moins élevé, leur taux de chômage est deux fois plus important. Elles sont également plus souvent salariées qu'associées ou indépendantes. Ces différences ont des conséquences sur les revenus, sensiblement moins élevés pour les femmes. Toutefois, si l'on restreint la comparaison aux architectes exerçant une activité à temps plein, sur les quatre promotions étudiées, seules les femmes de la promotion 2000 perçoivent des salaires nettement inférieurs à ceux de leurs collègues masculins.

RÉFÉRENCES

Cette plaquette est téléchargeable sur les sites Internet des trois écoles d'architecture Rhône-Alpes.

Grenoble :
www.grenoble.archi.fr

Saint-Étienne :
www.st-etienne.archi.fr

Lyon :
www.lyon.archi.fr

L'enquête a été réalisée par la société d'études statistiques In Numéri.

Elle fait l'objet d'un suivi technique dans le cadre d'un groupe de pilotage permanent associant les trois directeurs ainsi que Françoise du Rusquec et Mathilde Chevrel pour l'EA de Lyon, Huguette Bourette pour l'EA de Saint-Étienne et Marianne Veillerot pour l'EA de Grenoble.

La synthèse a été réalisée pour les trois écoles par Marianne Veillerot auprès de qui on peut obtenir le rapport complet :
marianne.veillerot
@grenoble.archi.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

La profession d'architecte a suscité récemment une série d'enquêtes et études particulièrement intéressantes :

Métiers de l'architecture et du cadre de vie : les architectes en péril, rapport d'information du sénateur Yves Dauge pour la commission des affaires culturelles du Sénat, 16 novembre 2004, disponible sur le site du Sénat
<http://www.senat.fr/>

Contrat d'Études Prospective : les professions de la maîtrise d'œuvre, Élisabeth Coudurier et Guy Tapie, Ministère de l'emploi, La Documentation Française, 2003

Citons également les nombreuses ressources du collectif RAMAU qui regroupe un réseau de recherche et d'information créé en 1998 et portant sur les diverses activités d'élaboration et de conception des projets de construction, d'urbanisme, d'aménagement ou de paysage en France et en Europe :
www.ramau.archi.fr

Enfin, mentionnons l'existence d'autres dispositifs d'enquêtes sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés mis en place par d'autres écoles d'architecture en France : Clermont-Ferrand, Montpellier, Lille, Rennes... Ces travaux n'ayant pas toujours fait l'objet de publications, on peut se renseigner directement auprès des services des établissements.

2005

**OBSERVATOIRE
RÉGIONAL 2005**

**DEUXIÈME ENQUÊTE
2004**

**ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE**

**ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE LYON**

**ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE SAINT-ÉTIENNE**

60, avenue de Constantine
BP 2636
38000 Grenoble Cedex

3, rue Maurice Audin
BP 170
69512 Vaulx-en-Velin Cedex

1, rue Buisson
BP 94
42003 Saint-Étienne Cedex 1